

LE CREPS DE TOULOUSE MIDI PYRENEES

Des formations de qualité aux métiers du sport

Vous aimez le sport et les pratiques physiques et sportives sous toutes ses formes et vous souhaitez des professionnels qualifiés et aguerris pour encadrer ces activités.

Le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées et son Centre de Formation d'Apprentis aux Métiers du sport (unique dans notre région) développent diverses disciplines d'encadrement sportif dont les métiers de la forme et les activités du tennis (de l'initiation à la compétition).

Notre établissement contribue ainsi à la qualité de l'encadrement sportif qui vous est proposé.

La taxe d'apprentissage représente la majeure partie du financement du CFA et permet d'améliorer qualitativement nos actions de formation.

En choisissant de verser celle-ci à notre établissement, vous contribuez à la formation de ces professionnels dont la compétence répond à vos exigences et aux attentes du monde du travail.

**Devenez partenaire
du CREPS de Toulouse et de son CFA des métiers du sport
en choisissant de verser la taxe d'apprentissage avant le 1^{er} mars 2012**

* Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Au double titre du CREPS et de son Centre de Formation d'Apprentis, l'établissement est habilité à recevoir le **barème** (catégories A, B, C) **et** le **quota** (uniquement destiné au CFA).

Pour finaliser votre engagement, **inscrivez** le nom de l'établissement : « **CREPS/CFA de Toulouse Midi Pyrénées** » **sur le formulaire de versement** (que vous pouvez télécharger sur cette page du site) que vous transmettez à l'Organisme Collecteur.

D'avance, le monde du sport midi-pyrénéen vous en est reconnaissant.

Pour toute question, vous pouvez contacter Mme Lahournère, responsable financière du CFA au 05.62.17.90.50.